

BRIGNAIS • CHAPONNAY • CHARENTONNOST • CHASSAGNY • CHAUSSAN • COMMUNAY  
MARENNES • MILLERY • MONTAGNY • ORLIENAS • RIVERIE • RONTALON  
SAINTE CATHERINE • SAINT ANDEOL CHATEAU • SAINT ANDRE LA COTE • SAINT  
DIDIER SOUS RIVERIE • SAINT JEAN DE TOUSLAS • SAINT LAURENT D'AGNY  
SAINT MAURICE SUR PAROULE • SAINT SORLIN • SAINT SYMPHORIEN D'OZON  
SEREZIN DU RHONE • SONDRES • SOULIGNY EN JARRE • TALANDES • THOMAS • VIGNAY • VOURLES

# Sitom

*Sud Rhône*

**Réduire ses déchets,  
c'est possible !**



***Le guide pratique...***

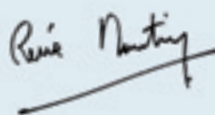
# ÉDITO



"Réduisons vite nos déchets ça déborde!", ce slogan porté en place publique par l'ADEME prend actuellement tout son sens. D'année en année, chaque foyer produit une quantité de déchets toujours plus importante. Un axe majeur de la loi " Grenelle 1 " nous fixe comme objectif de réduire le poids de déchets collectés (tous confondus) de 7% sur 5 ans. C'est ce à quoi nous nous sommes engagés auprès de l'ADEME, en 2009, en signant un Programme local de prévention.

Informar, sensibiliser les usagers quant aux bonnes pratiques de tri et d'élimination de leurs déchets, répondre aux questions des habitants est un défi quotidien. Depuis sa création, les élus du Sitom mènent une politique volontariste afin de réduire les coûts tant environnementaux que pécuniaires. Cet engagement ne peut se faire sans les habitants. C'est pourquoi nous vous offrons ce guide qui vous permettra, au quotidien, d'adopter des comportements qui réduiront sensiblement la quantité de déchets présentés à la collecte.

Les élus du Sitom et moi-même vous en souhaitons une bonne lecture et vous remercions pour votre implication.



René Martinez  
Président du Sitom

## SOMMAIRE

<b>Edito</b> .....	2
<b>Sommaire</b> .....	2
<b>La prévention pour quoi faire ?</b> .....	3
<b>Passons à l'acte... Réduisons nos déchets...</b>	
<b>A la maison</b> .....	4 - 6
<b>Au travail</b> .....	7
<b>A l'école</b> .....	8
<b>Consommons mieux, jetons moins</b> .....	9 - 11
<b>Engageons-nous</b> .....	12 - 15



# La « prévention », pour quoi faire ?

## La prévention, qu'est-ce que c'est ?

La prévention des déchets désigne les actions qui visent à :

- ↳ réduire leur production à la source (« produire moins »)
- ↳ réduire leur nocivité
- ↳ améliorer leur valorisation

L'objectif est d'éviter l'abandon et la prise en charge de ces matières. C'est une action complémentaire du tri des déchets recyclables



## Pourquoi réduire ses déchets ?

↳ Le tri ne suffit plus ! Même si les emballages forment 50% du volume des poubelles, tous les déchets ne sont pas recyclables.

↳ Réduire ses déchets c'est aussi... moins polluer ! Les installations de traitement existantes arrivent à saturation : il sera nécessaire d'en construire de nouvelles.

↳ Réduire ses déchets... une incidence financière ! Incinérer une tonne de déchets coûte environ 100 € !

↳ Réduire ses déchets... c'est protéger les ressources naturelles. La fabrication des produits de consommation est énergivore : un ordinateur nécessite 1500 kg de ressources naturelles !

## Quels intérêts ?

↳ Economique : réduction des quantités à traiter, économie à l'achat et sur le gaspillage alimentaire, soutien aux emplois de proximité

↳ Social : protection de la santé, solidarité (dons d'objets...)

↳ Environnemental : économie de ressources naturelles, réduction des impacts sur le paysage, limitation de la pollution...



Tous concernés ! Citoyens consommateurs, administrations, entreprises, établissements scolaires, associations... nous devons tous réduire nos déchets pour ne pas compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins.



# Passons à l'acte... Réduisons nos déchets...

## A la maison

### A réaliser

- ✓ Utiliser des produits rechargeables : *savon, lessives, piles, rasoirs...* et durables : *serpillières, chiffons...*
- ✓ Cuisiner « maison » : *yaourts, gâteaux, pains, compotes, soupes...*
- ✓ Utiliser les ampoules fluo compactes et les ampoules basse consommation.
- ✓ Offrir des cadeaux dématérialisés : *places de cinéma...*
- ✓ Bien utiliser ses objets : *suivre les consignes d'entretien, utiliser intégralement les consommables, respecter les doses indiquées, ne pas laisser en veille les appareils électriques...*
- ✓ Prolonger la durée de vie du produit : *transformer un objet pour en faire un autre, donner à ses proches ou à des associations, brocantes, vide-greniers...*
- ✓ Réparer ses appareils en panne autant que possible. *Demandons un devis !*
- ✓ Louer, emprunter et mutualiser le matériel servant occasionnellement



Emprunt de matériels

# Passons à l'acte... Réduisons nos déchets...

## A éviter

- ✗ Utiliser des couverts, gobelets jetables
- ✗ Utiliser des produits à usage unique : *rasoirs jetables, essuie tout...*
- ✗ Utiliser des piles non rechargeables
- ✗ Utiliser des lingettes et faire usage de produits chimiques pour l'entretien et le nettoyage
- ✗ Consommer des plats préparés et sous vide
- ✗ Utiliser les couches jetables



En utilisant des produits durables, on diminue la toxicité de nos déchets

Les ampoules basse consommation, et les piles rechargeables sont certes plus chères à l'achat. Mais, c'est une économie sur la durée, et moins de déchets sont jetés !!!

Imprimer moins de papier, c'est 10 kg/hab/an de déchets évités

Ne pas jeter les piles dans sa poubelle grise : des points de collecte existent !!!

Boire l'eau en bouteille, c'est 12 kg/hab/an de déchets inutiles...

Buvons l'eau du robinet !!!

Elle est 100 à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille et sa qualité est toute aussi bonne !



# Passons à l'acte... Réduisons nos déchets...

## Allégeons notre poubelle : faisons du compost !

Un engrais gratuit, naturel et riche ! Faire son compost a beaucoup d'avantages.

Plus de 40 kg/hab/an de déchets peuvent être détournés de la poubelle (soit 1/3) !!

Ne mettons plus les produits végétaux, épluchures, feuilles, produits alimentaires, filtres à café dans notre poubelle, les vers en raffolent... !



## Un stop-pub sur notre boîte aux lettres !

La quantité d'imprimés publicitaires reçue peut être très élevée. Pour réduire ses déchets jusqu'à 15 kg/hab/an, mettons un autocollant « Stop Pub »

## Limitons le gaspillage alimentaire !

- Faire une liste de courses c'est acheter seulement ce qui est nécessaire.
- Choisir les dates limite de consommation les plus longues.
- Organiser son réfrigérateur pour prendre les produits par date d'utilisation allant de la plus ancienne à la plus récente !
- Accommoder les restes de repas.



Le gaspillage alimentaire, c'est plus de 20 kg/hab/an de déchets en France, dont 7 kg d'aliments non consommés.

- Consommer des produits de saisons et privilégier des circuits courts.

# Passons à l'acte... Réduisons nos déchets...

## Au travail

### A réaliser

- ✓ Préférer le courrier électronique plutôt que l'envoi de lettres : *convocation, invitation...*
- ✓ Limiter les impressions et les photocopies. *En cas de nécessité absolue, imprimer en mode recto verso, en basse qualité d'impression,...*
- ✓ Utiliser de préférence du papier recyclé
- ✓ Le verso des feuilles imprimées peut être utilisé en brouillon
- ✓ Utiliser des cartouches et toners rechargeables
- ✓ Utiliser des fournitures et accessoires de bureau réutilisables et durables : *trombones, stylos rechargeables,...*
- ✓ Recourir à la vaisselle réutilisable pour des événements spécifiques
- ✓ Emmener son déjeuner préparé à l'avance dans une boîte hermétique
- ✓ Boire son thé ou café dans une tasse ou un verre



### A éviter

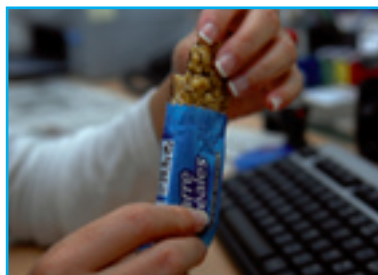
- ✗ Utiliser des gobelets plastiques jetables : *verre, tasse*
  - ✗ Utiliser des assiettes et plats en plastique lors d'évènements et manifestations
  - ✗ Acheter des mini-portions : *sucres, biscuits...*
  - ✗ Imprimer systématiquement ses "mails"
  - ✗ Manger des plats-préparés
- ✗ Utiliser du papier blanc non recyclé fabriqué avec plus de produits chimiques

# Passons à l'acte... Réduisons nos déchets...

## A l'école

### A réaliser

- ✓ Utiliser des fournitures scolaires rechargeables : *stylo à encre*
- ✓ Utiliser les cahiers à faible grammage et en papier recyclé
- ✓ Voir à chaque rentrée les fournitures non utilisées qui peuvent resservir
- ✓ Mettre son goûter dans une boîte hermétique
- ✓ Acheter des piles rechargeables pour les jouets
- ✓ Pour un pique-nique, apporter sa gourde et des sandwichs maison !
- ✓ Ne pas gaspiller à la cantine !










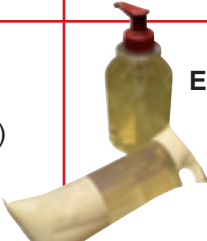
### A éviter

- ✗ Constituer son goûter avec des gâteaux en sachets individuels
- ✗ Utiliser de petits conditionnements
- ✗ Ecrire avec des stylos jetables
- ✗ Jeter les cahiers avec des pages vierges/non utilisées



Consommons mieux... ————— jetons moins...

Achetons malin pour ne pas faire déborder notre caddie !!!

MAXI DECHET	Différence (prix unitaire)	MINI DECHET
<b>Viande</b> 	+ 20 % (x1,2)	<b>Viande</b> 
<b>Compote de fruits</b> 	+ 170 % (x 2,5)	<b>Compote</b> 
<b>Gâteau</b> 	+ 140 % (x 2,4)	<b>Gâteau</b> 
<b>Savon</b> 	+ 105 % (x 2,05)	<b>Savon Eco recharges</b> 

Les produits générant le plus de déchets sont souvent les plus coûteux !!! Plus de 50 € de différence sont observés entre un caddie « trop de déchets » et un caddie « responsable » (base de calcul : prix unitaires de 24 produits).

Faisons attention à nos achats pour réaliser des économies !

Prenons le temps de regarder les étiquettes et comparons les prix avant d'acheter !

Achetons moins d'emballages ! Remplissons notre caddie, pas notre poubelle !!!

# Consommons mieux... ————— jetons moins...

## Mes achats

---

### A réaliser

- ✓ Privilégier cabas, sacs réutilisables, panier, cagettes pour faire les courses plutôt que les sacs plastiques
- ✓ Acheter des produits en vrac : légumes, fruits, riz, pâtes et à la coupe : fromage, viandes, charcuterie,...
- ✓ Acheter en grands conditionnements : farine, céréales, riz, pâtes,...
- ✓ Acheter des produits et emballages réutilisables : mouchoirs, torchons, piles, rasoirs, vaisselle... et pourquoi pas des couches ?
- ✓ Acheter des produits concentrés : lessive, eau de javel..., et des éco-recharges
- ✓ Acheter des produits ayant moins d'impact sur l'environnement : produits éco-labellisés, biologiques, commerce équitable...
- ✓ Acheter des produits avec un emballage recyclable ou biodégradable
- ✓ Acheter des produits locaux



### A éviter

- ✗ Utiliser les sacs plastiques jetables pour faire les courses
  - ✗ Acheter des produits avec trop d'emballages lesquels ne sont pas toujours recyclables : pochettes et barquettes en plastique...
  - ✗ Acheter des produits en portions, dosettes et conditionnements individuels : gâteaux, riz,...
  - ✗ Acheter des produits à usage unique : rasoirs et vaisselle jetable, lingettes, serviettes en papier...
- ✗ Acheter des bouteilles d'eau...

Acheter des produits sur-emballés génère 26 kg/hab/an ! C'est beaucoup, non ?

Acheter des produits moins dangereux tend à la protection de son environnement et de sa santé

Acheter des produits en vrac et à la découpe permet de réduire ses déchets de 2 kg/hab/an !

Acheter des produits jetables, c'est 20 kg/hab/an de déchets en trop !  
Soit 500 € de dépenses inutiles par ménage par an !



## Bon à savoir

Un chemin de fabrication d'une canette en aluminium... :  
Australie, Suède, Allemagne, Angleterre... (source : ADEME,  
2010)

Pour fabriquer une bouteille d'eau, il faut 7 litres d'eau (Source : biocoop).

Une pile rechargeable coûte certes 4 fois plus cher à l'achat qu'une pile à usage unique mais son utilisation est 1000 fois plus longue... le gain est réel !!

Un balai à lingettes est 20 fois plus cher et produit 23 fois plus de déchets que la serpillière, l'eau et le produit de nettoyage !!!



# Engageons-nous !

## Une consommation responsable

---

Un consommateur responsable choisit un produit solide, économe en énergie, en ressources, avec une longue durée de vie, réparable, sans substances toxiques, contenant des matériaux recyclés et recyclables.

Différents réflexes peuvent être adoptés par chacun d'entre nous. Ils se traduisent par plusieurs interrogations selon la situation rencontrée :

### ✓ **Produit ou objet « dégradé » :**

- ↳ Est-il vraiment hors d'usage ?
- ↳ Peut-on faire appel à un réparateur ?
- ↳ Est-il possible de réutiliser le produit ou de le réemployer ?

### ✓ **Achat d'un produit :**

- ↳ Ai-je besoin d'un produit nouveau ?
- ↳ Est-il possible de louer ou de faire appel à mes proches ?
- ↳ Est-il possible d'acheter le produit sans emballage ?
- ↳ Quelle est sa durée de vie ?
- ↳ Où est-il fabriqué ?
- ↳ Contient-il des matériaux recyclés ?



Etape ultime avant la collecte des déchets, trier ceux qui sont recyclables : verre, métaux, papier et plastique.

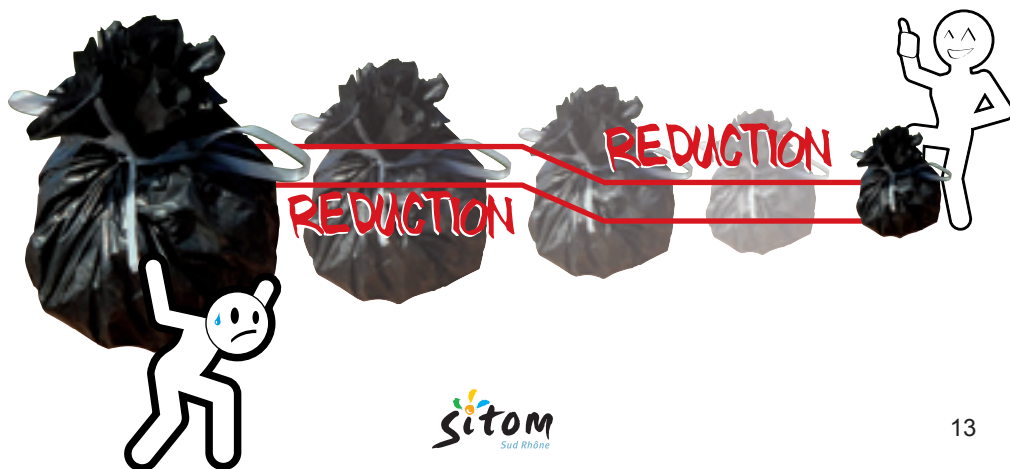
# Engageons-nous !

## Les bons gestes éco-citoyens !

ACTIONS	ECONOMIES
J'utilise les sacs réutilisables ou les cabas	1,45 kg/hab/an
J'appose l'autocollant « Stop Pub »	13,85 kg/hab/an
J'évite les produits jetables à usage unique	7,28 kg/hab/an
J'achète les produits « pauvres en emballages »	29,85 kg/hab/an
Je limite ma consommation de papier	2,60 kg/hab/an
Je composte mes résidus de cuisine et de jardin	89,50 kg/hab/an
Je lutte contre le gaspillage alimentaire	27,65 kg/hab/an
Je prolonge la durée de vie des biens d'équipement	1,10 kg/hab/an
Je favorise le réemploi des vêtements usagés	2,60 kg/hab/an
J'évite les produits contenant des substances dangereuses	1,45 kg/hab/an

\* Source ADEME

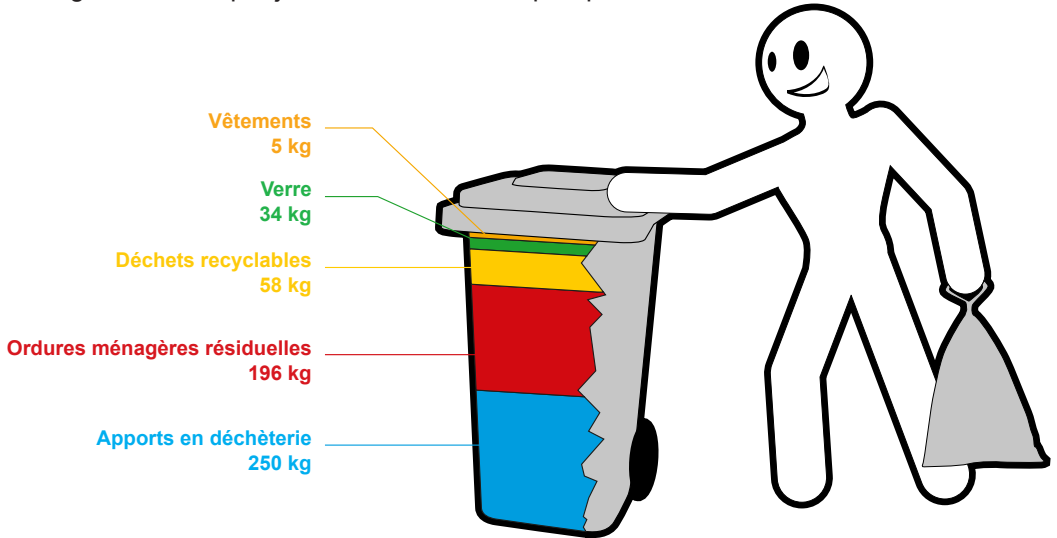
En adoptant peu à peu tous ces gestes, il est possible de réduire notre poubelle de 175 kg/hab/an soit 0,5 kg/hab/jour !!!



# Engageons-nous !

## Il est urgent d'agir...

La production de déchets progresse depuis plus de 40 ans : chacun de nous produit 1 kg de déchets par jour.... C'est beaucoup trop !



Type de déchets d'un habitant du Sitom en 2010

Aujourd'hui nous connaissons avec exactitude la composition de nos poubelles. Nous savons qu'une part non négligeable des ordures ménagères peut faire l'objet d'actions de prévention (près de 150 kg/hab/an).

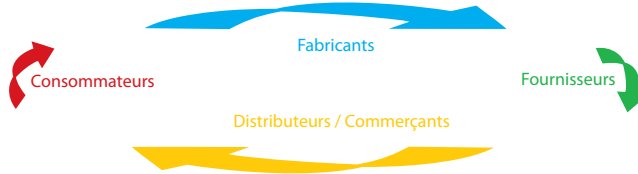
Acheter mieux, bien s'équiper, ne pas gâcher, jeter moins sont des notions qu'il est urgent de réapprendre et ce, de façon durable.

**La prévention est une manière plus raisonnée de consommer. Ce n'est pas une contrainte supplémentaire ! Cela permet de gagner du temps et de l'argent !**

# Engageons-nous !

## ... Nous sommes tous impliqués

Cette mobilisation se situe au niveau de tous les acteurs du cycle d'un produit :



Contrairement aux idées reçues, les industriels poursuivent leurs efforts sur la conception des produits. Le poids d'une bouteille d'eau est passé de 45 à 35 grammes en 15 ans. (source : ADEME)

Le consommateur peut agir à son niveau en sélectionnant des produits éco-responsables...



Centre d'enfouissement (lieu de stockage des déchets)

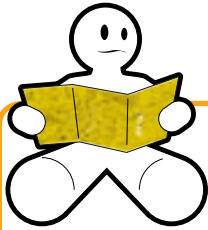


## Durée de vie des déchets

Le temps de dégradation des déchets dans la nature est long...

Mégot de cigarette	Canette en aluminium	Bouteille en plastique
1 à 5 ans	jusqu'à 500 ans	1 000 ans
		
<b>Journal</b> 3 à 12 mois	<b>Briquet jetable</b> jusqu'à 100 ans	<b>Sac en plastique</b> 500 ans
		
		<b>Bouteille de verre</b> 4 000 ans

Pour éviter cela, réduisons nos déchets !



## Cherchons les bonnes adresses

### Pensons à la réparation !

Plutôt que de jeter une paire de chaussures, demandons au cordonnier de les remettre en parfait état de marche !

Demandons un devis pour nos appareils électriques et électroménager en panne auprès des magasins spécialisés ! Il est possible de faire des économies et de produire moins de déchets.

### Quelques bonnes adresses sur le réemploi !

EMMAÜS Mornant :

Maison de la Solidarité - 1, rue des Fifres

Le 2ème et le dernier samedi du mois de 9h à 11h30.

EMMAÜS Vienne Lyon-Sud :

5, avenue Marcellin Berthelot

Du mardi au samedi de 8h30 à 11h30 et 14h à 17h

38200 Vienne - Tél : 04 74 57 44 77

EMMAÜS Lyon-Vénissieux :

8, rue Marius Berliet

Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h à 12h et 14h à 18h

69200 Vénissieux - Tél. 04 78 91 69 97

Brocantes, vide-greniers, marchés locaux... se tiennent de façon régulière sur le territoire du SITOM Sud Rhône. Vous pouvez vous renseigner auprès des mairies et des services des communautés de communes pour connaître les dates précises de ces manifestations. Vous pourrez y faire de bonnes affaires, assurément !

### Plus d'infos :

ADEME, <http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?id=11433&m=3&cid=96>

Conseil Général, <http://www.rhone.fr/>

Communauté de communes du Pays Mornantais <http://www.cc-paysmornantais.fr/index.htm>

Communauté de communes du Pays de l'Ozon, <http://www.cc-paysmornantais.fr/index.htm>

Communauté de communes de la Vallée du Garon <http://www.cc-valleedugaron.fr/>

Consultez aussi le site du Sitom : [www.sitom-sud-rhone.com](http://www.sitom-sud-rhone.com)

contactez-nous au  **N° Vert 0 800 069 038**

Ce guide vous est offert par le Sitom Sud Rhône pour vous aider dans votre démarche de réduction des déchets.

Imprimé sur papier recyclé



Directeur de la publication : René Martinez

Texte : F. Guidon - photos : F. Crignon, Sitom Sud Rhône

